

Centres régionaux de collecte des déchets spéciaux des ménages Horaires et lieux de ramassage

Depuis janvier 2004, les habitants des trois districts peuvent remettre gratuitement leurs déchets spéciaux ménagers (peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.) dans les centres suivants :

District	Site de collecte	Horaire
Ajoie	Station d'épuration SEPE, Zone industrielle,	
	032-466 33 66	
	2900 Porrentruy	
Delémont	Cendres & Déchets	jour de foire 1 – 18h
	Zone industrielle	
	Rue St-Henri 2	ur de 18h
	032-423 16 62	ue jou 16h –
	2800 Delémont	Chaque 16
Franches-Montagnes	Landi	
	Zone industrielle	
	Chemin des Labours 12	
	032-951 22 24	
	2350 Saignelégier	

Les centres de collecte sont ouverts les jours de foire des districts respectifs, de 16h à 18h. En cas de jour de foire férié, l'ouverture du centre concerné est reportée au jour suivant.

Le ramassage gratuit des déchets spéciaux des ménages par les trois centres de collectes **concerne exclusivement les déchets des particuliers**.

Les déchets spéciaux provenant de l'industrie ou de l'artisanat doivent être éliminés directement chez un preneur autorisé, conformément à l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OmoD, RS 814.610) du 22 juin 2005.

Version de janvier 2006 www.jura.ch/epn